



CLaC'Infos n°4

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Avril 2021

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité. N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Editorial du président du CLC29
2. Les Etats généraux de la Laïcité
3. Actualités du CLC29
4. Tribune libre
5. Revue des médias
6. Le Quiz du mois

Editorial

Contrat social - Responsabilité collective - Liberté individuelle

Le terrorisme est la forme extrême et barbare du refus d'intégration citoyenne. C'est ce que nous a malheureusement et cruellement rappelé l'assassinat récent commis à Rambouillet de la policière Stéphanie Monfermé après celui de l'enseignant Samuel Paty.

Faut-il le redire, l'intégration dans notre société se fait sur la base d'un contrat qui acte l'adhésion des citoyens français à des valeurs, à un droit hérité d'une histoire et d'une culture.

Ces valeurs, auxquelles nous faisons référence en permanence, sont incarnées par le triptyque républicain « Liberté - Égalité - Fraternité » complété par le principe de Laïcité.

Il nous a fallu de nombreuses décennies pour aboutir à cet équilibre de « l'unité dans la diversité » harmonisé dans la loi votée en 1905, voici plus d'un siècle.

Cette loi tient compte de notre pluralité. Elle incarne notre

communauté politique fondée sur une culture, une histoire commune, des moeurs et des traditions partagées.

En démocratie, c'est fondamentalement la pratique citoyenne et les principes qui sous-tendent cette pratique qui créent le lien entre les membres de la communauté politique. Cela implique une adhésion de chacun des citoyens au bien commun pour aboutir à une responsabilité collective. Cette responsabilité collective donne la primauté au droit républicain sur les convictions religieuses et coutumières particulières.

Or, l'on constate de plus en plus un refus de ce contrat au prétexte d'une liberté individuelle revendiquée, d'un particularisme débordant les frontières de la culture commune pour réfuter le droit républicain, par exemple le droit des femmes.

C'est sur ce terreau contestataire que se développe un radicalisme pouvant déboucher sur le terrorisme, tel que nous venons tristement de le vivre.

Face à cette radicalité de quelques-uns, il nous faut réaffirmer le droit républicain et en appeler à l'application de la loi tout en réaffirmant, sans « accommodements raisonnables », notre profond attachement au principe de Laïcité.

Jean Pierre HUE
Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29



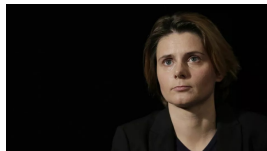
Les Etats généraux de la Laïcité

Ce mardi 20 avril au Conservatoire National des Arts et Métiers, Marlène Schiappa, ministre déléguée, auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté, a lancé les États généraux de la laïcité, avec l'ensemble des acteurs de la laïcité et de la citoyenneté.

Ce lancement a pris la forme d'une conférence entre intellectuels et philosophes engagés sur ces sujets : Henri Peña-Ruiz, Philippe Gaudin, Caroline Fourest, Souâd Ayada, Raphaël Enthoven, Gaspard Koenig. Jusqu'à la fin de l'été, des groupes de travail vont être organisés notamment, ainsi qu'une grande consultation auprès de 50 000 jeunes citoyens invités à répondre à la question : « Comment faire vivre la laïcité au quotidien ? » sur la plateforme de participation citoyenne Make.org.

Durant toute cette période, le CLC29 vous fera partager les articles et interventions ayant trait aux Etats généraux de la Laïcité.

[Pour en savoir plus](#)



"Il reste une immense pédagogie à faire", estime l'essayiste Caroline Fourest
France Info, 18 avril 2021
 Accès libre et gratuit

L'essayiste et éditorialiste Caroline Fourest, qui participera aux Etats généraux de la laïcité annoncés par la ministre déléguée à la Citoyenneté Marlène Schiappa juge qu'il y a "encore beaucoup de malentendus empoisonnés qui font des dégâts terribles parmi les jeunes".

[Lire la suite](#)



Marlène Schiappa annonce des "Etats généraux de la laïcité"
HuffPost, 18 avril 2021
 Accès libre et gratuit

La ministre déléguée à la Citoyenneté Marlène Schiappa annonce, dans une interview au Journal du Dimanche, la tenue d'"Etats généraux de la laïcité" qui donneront notamment lieu à une "grande consultation" auprès des jeunes sur ce sujet clivant.

[Lire la suite](#)



MINISTRE DE L'INTERIEUR
 LANCEMENT
 DES ETATS GENERAUX DE LA LAICITE

Le direct débute dans quelques instants.

Interventions au lancement des Etats généraux de la Laïcité
YouTube, 20 avril 2021
 Accès libre et gratuit

Regardez les interventions de Marlène Schiappa, Henri Peña-Ruiz, Philippe Gaudin, Caroline Fourest, Souâd Ayada, Raphaël Enthoven, Gaspard Koenig, lors du lancement des Etats généraux de la Laïcité au Conservatoire National des Arts et Métiers. Durée 1h25.

[Voir la vidéo](#)



Etats généraux de la laïcité : Henri Peña-Ruiz veut donner une "boussole à tous ceux qui sont en première ligne pour la défense de la laïcité"
FranceInfo, 20 avril 2021
 Accès libre et gratuit

Henri Peña-Ruiz, philosophe, auteur du Dictionnaire amoureux de la Laïcité, a affirmé mardi 20 avril sur franceinfo que la laïcité était "très mal traitée" à la fois par le Rassemblement national et "la mouvance décoloniale".

[Lire la suite](#)



Etats généraux de la laïcité : la République brûle et Macron et Schiappa organisent un colloque sur le feu
Opinion Internationale, 20 avril 2021
 Accès libre et gratuit

L'Edito de Michel Taube. « Chapeau l'artiste », écrivions-nous au lendemain de la victoire d'Emmanuel Macron en 2017. Nous ne croyions pas si bien dire, puisque son propre papa a loué les qualités d'acteur de son rejeton. Hélas, le film fut et est encore fort mauvais, et le jeu de l'acteur principal est de plus en plus lassant.

[Lire la suite](#)



Caroline Fourest: «la laïcité nous protège tous, ceux qui croient et ceux qui ne croient pas»
rfi, 20 avril 2021
 Accès libre et gratuit

Caroline Fourest, journaliste, essayiste et auteure du livre Génie de la laïcité (Grasset, 2016), est l'invitée de Frédéric Rivière.

[Ecouter l'émission](#)

Actualités du CLC29

Le 12 avril 2021, le conseil d'administration s'est réuni, toujours en visioconférence.

Suite aux dernières annonces gouvernementales, instaurant un nouveau confinement jusqu'à début mai, les actions du CLC29 prévues au mois d'avril ont été annulées, en particulier :

- La session de sensibilisation à la Laïcité en partenariat avec l'ABAAFE est reportée à début mai.
- La rencontre avec la directrice académique des services de

l'Education nationale prévue le mercredi 21 avril est reportée à une date à confirmer, lorsque les déplacements seront à nouveau autorisés.

- Le prix Laïcité au collège Victoire Daubié est reporté au mois de mai/juin.



Prix de la Laïcité au collège Victoire Daubié de Plouzané

Bien que cet événement ait été reporté, il n'en demeure pas moins que les modalités ont été précisées.

Ainsi le CLC29 sera invité à intervenir lors d'un cours d'instruction civique dispensé à deux classes de 4ème, afin de présenter ses objectifs de défense de la Laïcité. Les collégiens remettront un dossier d'étude qui sera soumis à la sélection de membres du CLC29, en vue de remettre un diplôme de la Laïcité aux deux dossiers lauréats.

Les personnages luttant pour la laïcité retenus par le professeur pour réaliser les dossiers d'étude sont Paul Bert, Ferdinand Buisson, Condorcet, Victoire Daubié, Sarah Doraghi militante laïque d'origine iranienne, Boualem Sansal, Raïf Badaoui laïque d'Arabie Saoudite, Yameen Rasheen militant laïque assassiné aux Maldives, Lekman Slim militant laïque assassiné au Liban, Ariane Mnouchkine, Jules Ferry, Tania de Montaigne, Jean Zay, Voltaire.



Poursuite des initiatives vis-à-vis des établissements scolaires du secondaire

Les contacts se poursuivent avec les établissements scolaires de la région brestoise. Ainsi des contacts encourageants ont été pris avec

le lycée naval et l'école des mousses en vue de construire et organiser des interventions du CLC29.

Le collège de Crozon a également été sollicité, en complément des lycées brestois contactés le mois dernier.

Prochaines actions à venir

Dans la continuité des actions en cours de réalisation ou de consolidation, des membres du CLC29 poursuivent notamment le travail collaboratif avec les Francas en vue de finaliser la maquette pédagogique relative à la Laïcité.



Tribune libre

Désormais, chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Pierre Bodart, membre du conseil d'administration du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

Une République laïque dans une France historiquement catholique

La loi du 9 décembre 1905 dispose que « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Cette loi est une loi de compromis, une loi d'apaisement. Aussi, la République ne fait pas table rase de son histoire, de ses traditions, des particularismes locaux, il n'y a pas eu de tentative de déchristianisation du pays.

Si la République ne reconnaît aucun culte, elle ne les méconnaît pas. Elle les connaît, elle les accepte, elle s'en accommode et elle les utilise le cas échéant.

L'imprégnation historique de la religion catholique est tellement présente dans notre quotidien que bien peu la perçoivent. Quelques exemples :

- 12 % des communes ont le vocable Saint ou Notre-Dame dans leur nom. Il en est de même d'innombrables rues, lieux-dits, quartiers, édifices publics de toute sorte, et de tout aussi innombrables églises, croix, calvaires, statues, oratoires, qui parsèment le territoire, jusqu'au sommet de montagnes.
- Parmi les onze jours fériés, six célèbrent des fêtes catholiques, et sur les cinq jours laïques, trois ont moins d'un siècle : 11 novembre (1922), 1er mai (1948) et 8 mai (1953).
- Les enfants n'allaient pas à l'école le jeudi - le mercredi depuis

1972 - « afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse (...) » (loi du 25 mars 1882).

Nous pourrions continuer longtemps à citer des exemples de cette prégnance de la religion historiquement installée :

- les prénoms, qui, jusqu'en 1993, devaient être issus des différents calendriers en usage, donc essentiellement des noms de saints catholiques (à part quelques noms floraux, le calendrier républicain de 1793 n'a guère eu de succès dans ce domaine là non plus) ;
- le patronage d'institutions publiques par des saints et saintes (pompiers, gendarmes, marins, professions et états divers, ...) ;
- les foires et les fêtes, dont les appellations et les dates sont basées sur le calendrier catholique ;
- la prise en charge financière par la collectivité des édifices du seul culte catholique (églises communales, cathédrales) ;
- l'utilisation culturelle de monuments historiques, dont certains inscrits au Patrimoine mondial (abbaye du Mont-Saint-Michel, abbatale de Conques, basilique de Vézelay, ...) ;
- les proverbes et dictons, les expressions de la vie courante (Adieu, avoir voix au chapitre, de Pâques à la Trinité, faire pénitence, on lui donnerait le bon dieu sans confession, le baptême du feu, etc.) ;
- la christianisation de monuments aux morts, illégale puisque érigés après la loi de 1905 ;
- les jurons (nom de dieu, vains dieux, sapristi, sacredieu, etc.) ;
- les appellations et dénominations dans le monde de la gastronomie (plats, gâteaux, vins, fromages, qui portent un nom de saint ou de sainte) ;
- les messes célébrées, jusqu'en 1996, à l'occasion du décès de présidents de la République (Ch. De Gaulle, G. Pompidou, F. Mitterrand) ;
- la protection du « secret de la confession » accordée aux prêtres catholiques au titre du secret professionnel dont bénéficient certaines professions (médecin, avocat, ...) ;
- dans le langage courant, le plus souvent, on baptise ou débaptise quelque chose plutôt qu'on nomme ou renomme ; de même, on rappelle le nom de baptême de quelqu'un plutôt que son nom de naissance ;
- et la suite.

Bref, la République est laïque, mais elle ne gomme pas son passé de "fille aînée de l'Église".

Adoptons un moment le regard d'Uzbek (*) arrivant de Perse dans notre pays qu'on lui a dit laïque et découvrant que l'hôpital public se nomme Saint-Machin, la gare, Saint-Truc, que les services publics sont fermés tel lundi d'avril (Pâques) ou de juin (Pentecôte) ou le 15 août, que les cloches appellent régulièrement les catholiques à célébrer leur culte, etc. N'y verrait-il pas matière à étonnement ?

Aussi, il est indispensable d'apprendre à ceux de nos concitoyens et à ceux qui aspirent à le devenir, dont les familles sont d'implantation récente en France, que la vie citoyenne, même réglée par la laïcité, intègre la longue histoire de ce pays étroitement lié au catholicisme, histoire qu'ils ignorent totalement le plus souvent. Qu'ils ne s'en étonnent pas et qu'ils apprennent à vivre dans une France laïque historiquement catholique.

Et, ma foi, pour cet apprentissage, ils peuvent compter sur notre engagement, dieu merci !

Pierre Bodart.

** Personnage principal des "Lettres persanes" de Montesquieu - 1721*

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29.



"Qui veut la mort de la laïcité française ?" : le hors-série de "Marianne"

Marianne, 3 mars 2021

Accès libre et gratuit

"Marianne" a publié le 4 mars le deuxième numéro de la collection "Ces débats que les politiques devraient avoir". Entièrement consacré à la laïcité, principe vital de la République française.

La laïcité se trouve au cœur des enjeux contemporains. De l'attentat contre Charlie à l'assassinat de Samuel Paty, elle affronte une violence sans précédent, depuis son inscription dans la Constitution en 1946.

[Lire la suite](#)



Mosquée de Strasbourg : les gros sous de l'islamo-gauchisme

Revue des deux mondes, 29 mars 2021

Accès libre et gratuit

Ceux qui doutaient encore de l'existence du concept d'islamo-gauchisme viennent d'en avoir la parfaite illustration avec la polémique qui sévit autour de la future mosquée de Strasbourg. La nouvelle municipalité écologiste, dirigée par Jeanne Barseghian, vient de lui accorder une subvention de 2,5 millions d'euros, du jamais vu pour un lieu de culte.

[Lire la suite](#)

CHARLIE HEBDO.fr

A-t-on le droit de caricaturer le vide ?

Charlie Hebdo, 17 mars 2021

Accès libre et gratuit

Faut-il montrer aux élèves les caricatures les plus crues de Charlie Hebdo, et en particulier celles qui moquent la religion ? Dans son dernier essai, François Héran, professeur au Collège de France, nous expose sa conception de la liberté d'expression (Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression aux éd. La Découverte). Une de plus. Car on ne les compte plus, les théories en tout genre sur la liberté d'expression et la laïcité, depuis que Charlie Hebdo a publié les fameuses caricatures de Mahomet, en 2006, puis en septembre 2020, à l'occasion du procès des attentats de janvier 2015. Encore une tentative pour recentrer le débat sur la responsabilité de celui qui s'exprime plutôt que sur celui qui le flingue.

[Lire la suite](#)



Marlène Schiappa acte le remplacement de l'Observatoire de la laïcité

HuffPost, 1 avril 2021

Accès libre et gratuit

La ministre chargée de la Citoyenneté a présenté au Sénat des "pistes de travail" visant à "faire évoluer le portage de la laïcité au sein de l'appareil d'État".

Serait-ce la fin de l'Observatoire pour la laïcité ? C'est ce qu'a laissé entendre Marlène Schiappa au Sénat, évoquant des "pistes de travail" pour "faire évoluer le portage de la laïcité". Dans le cadre de l'examen du projet de loi sur "le respect des principes de la République", la ministre chargée de la Citoyenneté a annoncé le mercredi 31 mars que l'institution allait évoluer vers "une instance de type haut conseil à la laïcité".

[Lire la suite](#)



Fin de l'Observatoire de la laïcité : "On dérange parce qu'on est indépendant", estime Jean-Louis Bianco

France Inter, 4 avril 2021
Accès libre et gratuit

"Pourquoi veut-on casser un outil qui marche ?", interroge le président de l'Observatoire de la laïcité, dont Marlène Schiappa a officialisé la disparition cette semaine devant les sénateurs.

[Lire la suite](#)

CHARLIE HEBDO.fr

Les faux-culs de la laïcité

Charlie Hebdo, 14 avril 2021

Accès libre et gratuit

C'est un vibrant plaidoyer pour la laïcité. Ou plutôt pour l'Observatoire de la laïcité et son ex-président, le bedeau Jean-Louis Bianco. Une tribune furieusement citoyenne, publiée le 7 avril dans Le Monde, dénonçant une « dangereuse récupération idéologique ». Selon ses signataires, 119 éminents universitaires, une grave menace pèse sur la laïcité. Les pressions religieuses ? Non. La menace terroriste ? Pas davantage. Les obsessions identitaires ? Encore moins. Non, ce qui met en péril la laïcité, c'est la décision de dissoudre cet observatoire qui mettait un point d'honneur à ne rien voir, pour le remplacer par une structure gouvernementale dédiée.

[Lire la suite](#)



Fatiha Agag-Boudjahlat, militante virulente de la laïcité

MediaCités, 22 mars 2021

MediaCités, 22 mars 2021

Accès libre et gratuit

« Féministe antilibérale » éreintant la gauche politique, « casanière » appréciant la lumière médiatique, « enfant d'immigrés » algériens récusant l'idée d'un racisme anti-arabe et anti-musulman systémique, Fatiha Agag-Boudjahlat, essayiste et professeure toulousaine, est en croisade pour « défendre la laïcité ». Portrait de cette militante crainte et clivante.

[Lire la suite](#)



Cérémonie de la Sainte-Geneviève : une association voulait interdire aux gendarmes d'aller à la messe

Valeurs actuelles, 29 mars 2021

Accès libre et gratuit

L'association laïque la Libre Pensée du Gard souhaitait interdire aux gendarmes de participer à la cérémonie de la Sainte-Geneviève. Le tribunal administratif de Nîmes a été saisi.

[Lire la suite](#)



Pourquoi je me suis mis à la Vittel. L'édito de Michel Taube

Opinion internationale, 15 avril 2021

Accès réservé aux abonnés

Evian a le droit de tweeter 365 jours par an : « buvez 1 litre d'eau ». Le jour de Ramadan, le jour de Yom Kippour et quelles que soient les fêtes religieuses, spirituelles ou autres motifs de jeûne sanitaire ou spirituel. Un tel tweet le jour du Ramadan a été jugé offensant à l'égard des musulmans par une dizaine de fanatiques qui voudraient que l'islam devienne plus qu'une religion d'État



Jean Baubérot, militant féroce d'une laïcité accommodante (envers les sectes et les intégristes)

Blog de Caroline Fourest, 23 avril 2021

Accès libre et gratuit

Jean Baubérot sans doute l'universitaire qui a le plus écrit et milité en faveur d'une « nouvelle laïcité ». Non pas concordataire ou papiste, mais accommodante, envers les minorités religieuses et les « nouveaux mouvements religieux ».

en France, qu'il dicte en totalité la vie économique, sociale, culturelle...

[Lire la suite](#)

[Lire la suite](#)



Le QUIZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la laïcité !

Question 1/ Hijab, niqab, jilbab, burqa... la loi fait-elle une différence entre les types de voiles ?

- A : Oui
- B : Non

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2/ A partir de quelle dimension un signe religieux, comme une croix catholique ou un poignard sikh, est-il considéré comme "ostensible" ?

- A : 10 cm
- B : 15 cm
- C : 5 cm
- D : La loi ne fixe pas de dimension

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3/ La loi oblige-t-elle les écoles à proposer des menus de substitution dans les cantines ?

- A : Oui
- B : Non

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e)

ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2021 Comité Laïcité Citoyenneté 29